

Prêtre assassiné

De nombreux journaux locaux, régionaux ou nationaux ont fait état, dans leurs colonnes, de l'assassinat de l'abbé Gélis à Coustaussa. Parmi eux, on trouve notamment *Le Figaro* qui, dans sa parution du 3 novembre 1897, consacre un paragraphe à cet événement dramatique.

Prêtre assassiné

CARCASSONNE. — M. Antoine Gélis, curé de Coustaussa, petite commune de l'arrondissement de Limoux, a été trouvé assassiné hier matin dans sa cuisine. Le pauvre curé était couché la face contre le sol et baignait dans une mare de sang. Il portait au côté gauche de la tête une large et profonde blessure paraissant faite avec un instrument contondant.

Les auteurs présumés de cet assassinat sont deux chemineaux vus la veille dans le village et qui ont disparu après le crime.

Divers objets, dont deux ciboires en argent et vermeil, ont été enlevés.

L'abbé Gélis, âgé de soixante-dix ans, était depuis quarante ans curé de Coustaussa.

Notes :

Cet article ressemble à s'y méprendre à ceux déjà connus émanant d'autres médias (1), sauf peut-être sur un détail ! Curieusement, cette version du *Figaro* diffère sur un point de celle inscrite dans les documents officiels. En effet, elle indique que « *le pauvre curé était couché la face contre le sol et baignait dans une marre de sang.* ». C'est en effet contradictoire avec le compte rendu du juge qui indique que « *le cadavre a été rangé vers le centre de la pièce, sur le dos ; la tête et la figure dans une position normale, les mains ramenées sur la poitrine, comme un gisant* ». Le même jour, *Le Courrier de l'Aude* décrit la funeste découverte ainsi : « *Le vénérable curé de cette commune, M. Antoine Gélis, a été trouvé, le matin, assassiné dans sa cuisine, la figure baignant dans son sang, une blessure à la nuque, que l'on croit faite avec un gros bâton ou un marteau.* » (2). Deux jours plus tard, le 5 novembre, le quotidien *La Lanterne* écrit : « *La victime a été trouvée dans sa cuisine, la face contre terre, baignant dans le sang.* » (3). Face à ces deux versions, l'officielle (4) et la médiatique, pour le moins contradictoires, ne peut-on pas se demander si, entre la découverte du crime, qui eut lieu vers 10h00, et l'arrivée de la maréchaussée et du juge de Paix, à 11h45, le corps de l'abbé Gélis ne fut pas bougé par des villageois, certainement par respect pour lui, mais aussi par ignorance des consignes policières : rien ne doit être touché ou déplacé sur la scène d'un crime. Dans cette hypothèse, le corps de la victime placé comme un gisant ne serait dès lors plus le fait de son meurtrier ! En revanche, ce qui est certain, c'est que si le *Courrier de l'Aude* tenait ses informations des autorités, ce qu'il rapporte dans son article serait conforme à la version officielle ! Ce n'est pas le cas ! Il y a donc bien une autre source informative ...

(1) D'autres médias :

<http://rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/gelis/semainereligieuse.html>
http://rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/gelis/images/Le_Temps_3%20nov_1897_Gelis.pdf
http://rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/gelis/images/La_Croix_07_08_1898.pdf

(2) Le Courrier de l'Aude :

http://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/le_courrier_de_aude/images/Courrier_de_Aude_03_11_1897.pdf
http://rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/le_courrier_de_aude/images/Courrier_de_lAude_5_11_1897.pdf
http://rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/le_courrier_de_aude/images/Courrier_Aude_6_11_1897.pdf
http://rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/le_courrier_de_aude/images/Courrier_Aude_11_11_1897.pdf

(3) La Lanterne :

http://rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/gelis/images/La_Lanterne_5_11_1897.pdf

(4) Lire à ce sujet le bulletin *Pégase*, hors série n° 3, « *L'affaire Gélis* », Enquête criminelle d'un mystérieux assassinat, juin 2005

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news